

REÇU Le

22 OCT. 2025

Mairie de Pécy 77970

ABEYRE



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service territoires, aménagement et connaissances
Unité planification territoriale nord
Affaire suivie par Nadine Coudré
Chargée de planification territoriale
Tél. : 01 60 32 13 76
nadine.coudre@seine-et-marne.gouv.fr

**Direction
départementale
des territoires**

Provins, le 22 OCT. 2025

Le Sous-préfet de Provins

à

Monsieur le Maire de Pécy

Objet : avis de l'État – PLU de Pécy

Réf. : STAC PSPT 2025 – 107

P.I. : une analyse technique et 6 avis

En application des dispositions de l'article L. 153-16 du Code de l'urbanisme, vous avez bien voulu me communiquer, pour avis, le projet de plan local d'urbanisme (PLU) révisé de la commune, arrêté par délibération en date du 17 juillet 2025, et reçu par les services de l'État le 22 juillet 2025.

Cet avis est constitué du présent courrier, auquel sont annexées l'analyse technique de votre projet ainsi que les contributions des personnes publiques associées (PPA). Il prend en compte les éléments qui s'imposent à la commune.

L'analyse détaillée de votre projet fait ressortir des éléments à corriger, et d'autres à compléter, dont je vous invite à prendre connaissance et principalement :

- la justification de la compatibilité du PLU avec le SDRIF-E, en particulier sur la densité des extensions urbaines et sur la justification de l'espace urbanisé de référence et des capacités d'extensions qui en découlent ;
- la justification de la compatibilité du PLU avec le PDUIF ;
- la prise en compte des différentes remarques exposées dans l'analyse technique.

Aussi, j'émet un **avis favorable** au projet de PLU de Pécy, **sous réserve expresse** de la prise en compte des remarques ou précisions demandées.

Ces réserves devront être levées avant l'approbation de votre projet de PLU.

Le Sous-préfet

JB

Jean-Bernard ICHE